

La musique baroque a plu



Les membres du Conseil d'administration des Amis des Orgues se déclarent ravis du succès des concerts classiques qu'ils organisent deux fois par an.

Dimanche 4 décembre, l'église de Pont-de-Vaux a retenti de musiques anciennes jouées au hautbois baroque, à la flûte à bec, aux violes de gambe, au clavecin...

L'association "Les amis des orgues de Pont-de-Vaux" organisait un concert avec l'ensemble baroque La Ciccona, dans un répertoire d'œuvres de Bach, Telemann, Clarke, Vivaldi, Sammartini, Corelli et Albinoni.

Questions à son président Rémy Poilane.

Ce concert a rassemblé un vaste public?

Nous avons reçu environ 95 spectateurs. Pour un concert exclusivement baroque, le résultat est plus qu'honorable. Signe encourageant pour l'organisation de concerts de musique classique, la présence de trois jeunes enfants et de plusieurs élus. Le concert a duré une

heure et demie, les artistes ont bien expliqué les œuvres et les instruments et l'auditoire a vraiment été très attentif. Le clavecin et la viole de gambe sont des instruments "discrets" mais ils ont bien rempli l'espace et tout le monde a bien entendu.

L'association "Les amis des orgues de Pont-de-Vaux" propose deux concerts chaque année depuis 2011?

Et nous essayons de varier l'offre en invitant des instruments "rares". Le public répond favorablement, nous en sommes très heureux.

Les artistes aussi comme les musiciennes de La Ciccona ce dimanche qui ont été ravies de jouer devant un public nombreux, pas du tout clairsemé comme malheureusement ça leur arrive de temps en temps.

Le verre de l'amitié, qui réunit musiciens et spectateurs est aussi un moment apprécié. Nous sommes bien loin des spectacles de variétés, mais il y a bien un public pour ce genre de manifestations.

Ces concerts permettent de faire

connaître l'association...

Que nous avons créée en mars 2010 dans l'objectif de faire renaître un grand orgue dans l'église de Pont-de-Vaux. Elle est constituée d'une trentaine de membres. Tout le monde peut y adhérer. L'association est reconnue d'intérêt général par la Direction Générale des Impôts depuis août 2010. Elle est de ce

fait autorisée à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à une réduction d'impôt. Elle est aussi habilitée à recevoir des legs. Nous sommes à disposition pour répondre aux interrogations sur ces sujets.

Renseignements: Les amis des orgues de Pont-de-Vaux; 0385303112; remy.poilane@free.fr; <http://orgues.pontdevaux.free.fr/>



ST-TRIVIER-DE-COURTES
Dimanche 11 décembre de 8 h à 18 h
Marché de Noël

- Manège enfants
- Père Noël avec les cadeaux
- Feu d'artifice à 18 h

REPAS COMPLET à midi
sans réservation,
à la salle des fêtes,
avec andouillette
ou saucisson chaud
boissons et café compris **15€**

Exposants
dans la Grande-Rue
sous chapiteaux
et à la salle des fêtes

